

**DEPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES****EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MANDELIEU-LA NAPOULE**

NOMBRE DE MEMBRES			
EN EXERCICE	PRESENTS	REPRESENTES	ABSENTS
35	28	4	3

**SEANCE DU 24 MARS 2023**

L'An Deux Mille Vingt-Trois  
et le Vingt-quatre mars à neuf heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Sébastien LEROY, Maire

**OBJET DE LA DELIBERATION**

010/23 : BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2023 – BUDGET PRINCIPAL

**ETAIENT PRESENTS :**

Monsieur Sébastien LEROY, Monsieur Dominique CAZEAU, Madame Christine LEQUILLIEC, Monsieur Gilles GAUCI, Madame Claude CARON, Monsieur Georges LORENZELLI, Madame Sophie DEGUEURCE, Monsieur Serge DIMECH, Madame Muriel BERGUA, Monsieur Patrick SCALA, Madame Arlette VILLANI, Monsieur Patrick PEIRETTI, Madame Marie TARDIEU, Monsieur Eric CHAUMIER, Madame Julie FLAMBARD, Monsieur Charles BAREGE, Madame Catherine AIMAR, Monsieur Didier LAUMONT, Monsieur Patrick SALEZ, Madame Sylvie DE TONI, Monsieur Philippe MARAFETTI, Madame Cécile DAVID, Monsieur Didier SOBRIE, Madame Valéry BAROGHEL, Monsieur Pierre REVET-SERVETTAZ, Madame Amandine BAZZANO, Madame Marie-Hélène REY-COLLET et Madame Elisabeth VALENTI.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR**

Monsieur Henri LEROY, représenté par Monsieur Gilles GAUCI.  
Monsieur Gilbert DEPERI, représenté par Madame Claude CARON.  
Madame Patricia YVARS, représentée par Madame Sylvie DE TONI.  
Madame Sandra GUERCIA-CASCIO, représentée par Madame Cécile DAVID.

**ABSENTS SANS POUVOIR**

Madame Pascale SOULIE  
Monsieur Jean-Charles DELAPORTE  
Monsieur Jean-Marcel CLOEZ

Madame Catherine AIMAR est désignée secrétaire de séance.  
Madame Cindy DUJARDIN est désignée secrétaire auxiliaire de séance.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MANDELIEU-LA NAPOULE**

**OBJET : BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2023 – BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur Dominique CAZEAU informe que le budget principal est établi selon l'instruction M57 de la comptabilité publique actualisée.

Conformément à la délibération d'affectation du résultat 2022, il est reporté au Budget Primitif 2023 :

- 30 288 709,19 € au compte R002 (excédent de fonctionnement) ;
- 8 440 432,60 € au compte R001 (excédent d'investissement).

Les Restes A Réaliser (R.A.R ou Reports) reportés représentent 3 001 886,57 € en dépenses d'investissement et 242 414,23 € en recettes d'investissement.

Monsieur CAZEAU donne ainsi connaissance au Conseil Municipal le projet de budget primitif pour l'exercice 2023 (compte principal), dont le total général s'élève à :

- Investissement : 57 224 194,02 €
- Fonctionnement : 90 531 453,19 €

Le total du budget primitif pour l'année 2023 s'élève donc à :

- Dépenses : 147 755 647,21 €
- Recettes : 147 755 647,21 €

**LE CONSEIL,**  
**Après en avoir délibéré,**

**A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (32 VOIX)**

Après avoir pris connaissance du projet de budget primitif pour l'exercice 2023 (compte principal),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi de finances pour 2023,

**VOTE** le budget primitif (compte principal) de l'exercice 2023, au niveau du chapitre sans vote formel par chapitre,

**APPROUVE** la Section d'Investissement, qui s'élève à la somme de 57 224 194,02 €, dont 3 001 886,57 € en dépenses et 242 414,23 € en recettes de Restes A Réaliser.

Qui se résume ainsi :

<b>INVESTISSEMENT</b>		
<b>DEPENSES</b>		
chapitre 20	Immobilisations incorporelles	1 937 865.06 €
chapitre 204	Subventions d'équipement versées	815 245.00 €
chapitre 21	Immobilisations corporelles	15 170 868.41 €
chapitre 23	Immobilisations en cours	32 195 519.55 €
chapitre 27	Autres immobilisations financières	1 000 000.00 €
chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	3 536 998.00 €
chapitre 4541101	Débroussaillement d'office	5 000.00 €
chapitre 458101	Opération sous mandat CACPL "Capitou"	1 248 247.00 €
chapitre 458102	Opération sous mandat SICASIL "Capitou"	464 451.00 €
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>		<b>56 374 194.02 €</b>
chapitre 040	Opération d'ordre –transfert entre sections	450 000.00 €
chapitre 041	Opérations patrimoniales	400 000.00 €
<b>Total dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>850 000.00 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>57 224 194.02 €</b>
<b>RECETTES</b>		
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000.00 €
chapitre 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	8 440 432.60 €
chapitre 10	Dotation, fonds divers et réserves	1 800 000.00 €
chapitre 13	Subventions d'investissement	719 100.00 €
chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	80 000.00 €
chapitre 4541101	Débroussaillement d'office	5 000.00 €
chapitre 458101	Opération sous mandat CACPL "Capitou"	1 248 247.00 €
chapitre 458102	Opération sous mandat SICASIL "Capitou"	464 451.00 €
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>		<b>12 762 230.60 €</b>
chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	40 061 963.42 €
chapitre 040	Opération d'ordre –transfert entre sections	4 000 000.00 €
chapitre 041	Opérations patrimoniales	400 000.00 €
<b>Total recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>44 461 963.42 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>57 224 194.02 €</b>

**APPROUVE** la Section de Fonctionnement, qui s'élève à la somme de 90 531 453,19 €,

Qui se résume ainsi :

FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		
chapitre 011	Charges à caractère général	14 896 465.00 €
chapitre 012	Charges de personnel	24 800 000.00 €
chapitre 014	Atténuations de produits	2 161 000.00 €
chapitre 65	Autres charges de gestion courante	3 786 224.77 €
chapitre 66	Charges financières	620 800.00 €
chapitre 67	Charges exceptionnelles	5 000.00 €
chapitre 68	Dotations aux provisions et dépréciations	200 000.00 €
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>46 469 489.77 €</b>
chapitre 023	Virement à la section d'investissement	40 061 963.42 €
chapitre 042	Opération d'ordre –transfert entre sections	4 000 000.00 €
<b>Total dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>44 061 963.42 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>90 531 453.19 €</b>
RECETTES		
chapitre 002	Résultat de fonctionnement reporté	30 288 709.19 €
chapitre 013	Atténuations de charges	40 000.00 €
chapitre 70	Produits des services du domaine	5 643 701.00 €
chapitre 73	Impôts et taxes	2 632 000.00 €
chapitre 731	Fiscalité locale	46 713 829.00 €
chapitre 74	Dotations et participations	1 958 925.00 €
chapitre 75	Autres produits de gestion courante	2 804 289.00 €
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>90 081 453.19 €</b>
chapitre 042	Opération d'ordre –transfert entre sections	450 000.00 €
<b>Total recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>450 000.00 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>90 531 453.19 €</b>

**DIT** que le total du budget primitif pour l'année 2023 s'élève à :

- Dépenses : 147 755 647,21 €
- Recettes : 147 755 647,21 €

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

  
 Le Maire,  
 Sébastien LEROY

  
 La Secrétaire de séance,  
 Catherine AIMAR